



**FORMATION
MARITIME -
APPUI AUX
PROJETS
MARITIMES**

Familiarisation en matière de sécurité maritime

OBJECTIF : appliquer les règles élémentaires de sécurité à bord d'un navire.



Compétences développées

- S'orienter à bord ;
- Interpréter la signalisation du bord par une familiarisation à la convention SOLAS, aux codes IMDG et ISM ;
- Réagir au départ d'un incendie et en cas d'homme à la mer ;
- Comportement en cas d'évacuation du navire.

Certification minimale nécessaire pour embarquer sur un navire de commerce.



Références

Code ISPS Partie B / § 13.4, STCW 2010 Section A VI.6, OMI Model Course 3.27.



Contenu

- Communication à bord ;
- Compartimentage, portes étanches et coupe feux ;
- Convention SOLAS ;
- Symboles, indications et signaux d'alarme ;
- Lutte contre les incendies ;
- Réactions en cas d'hommes à la mer ;
- Evacuation du navire ;
- Urgences médicales ;
- Entraînements & manuels d'instruction ;
- Organisation du sauvetage en mer.



Formation en présentiel

DURÉE : 1 jour

LANGUE : français ou anglais

LIEU : Brest, Toulon ou tout autre ville ou pays

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
magistral 75 % - pratique 25 %

ÉVALUATION : quizz de fin de session

PRÉREQUIS : aucun

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : attestation individuelle de formation en français et en anglais fournie à l'issue de la formation.

PRIX : 350 € en inter-entreprise

Taux de satisfaction : 4/5 en 2021

Initiation au Code ISM et aux responsabilités de DPA

OBJECTIF : piloter la conformité avec le code ISM de l'OMI et assurer les fonction de personne désigné pour cet objectif (DPA).



Compétences développées

- Être acteur de la mise en œuvre de l'ISM à bord ou à terre ;
- Comprendre un système de gestion de la sécurité (SMS) ;
- Appréhender les aspects opérationnels et techniques de la gestion de la sécurité ;
- Être en mesure de détecter les non conformités et les notifier ;
- Comprendre la finalité des audits de sécurité ;
- Faire appliquer le code ISM.

Formation destinée aux personnes désignées à terre pour la sécurité (DPA).



Références

IMO MSCMEPC.7/Circulaire du 9 Octobre 2007.
Décret du 29 avril 2016



Contenu

- Présentation de la sécurité maritime ;
- Présentation du code ISM ;
- Appréhender les aspects opérationnels et techniques de la gestion de la sécurité ;
- Application de la politique privée (SMS) ;
- Présentation des visites et audits ;
- Procédures et application opérationnelle ;
- Convention de facilitation du transport maritime : FAL ;
- Procédure de contrôle des navires par l'état du port ;
- Utilisation des outils liés au code ISM ;
- Etude sur le retour d'expérience des cas de non conformité.

Taux de satisfaction : 4,5/5 en 2021/2022

Formation en présentiel

DURÉE : 3 jours

LANGUE : français

LIEU : Brest, Toulon ou tout autre ville ou pays

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
magistral 75 % - pratique 25 %

ÉVALUATION : quizz de fin de session

PRÉREQUIS : Diplôme maritime

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : attestation individuelle de formation en français et en anglais fournie à l'issue de la formation.

PRIX : Intra-entreprise sur devis





Formation en ligne

DURÉE : 4 jours pour réaliser 5 heures d'activités

LANGUE : français

SITE : 360 E-learning

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
magistral 50% - pratique 50%

ÉVALUATION : Quiz et test pratique

PRÉREQUIS : aucun

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : attestation individuelle de formation en français et en anglais est fournie à l'issue, conformément à la convention STCW. Enregistrement AMFORE

PRIX : 170 € en intra-entreprise
Intra-entreprise sur devis

Éligible au CPF

Crowd management et Direct service to pax (Personnels servant à bord des navires à passagers)

OBJECTIF : encadrer une foule dans une situation d'urgence, localiser le matériel de sécurité et communiquer avec les passagers.



Compétences développées

- Savoir encadrer une foule dans une situation d'urgence, localiser le matériel essentiel de sécurité à bord ;
- Communiquer avec les passagers ;
- Faire la démonstration de l'utilisation des brassières de sauvetage.



Références

Règle V/2§7 Code STCW section A-V/2 § 3 - Règle V2§5 Code STCW section A-V/2 § 1 - Règle V/2§5 Code STCW section A-V/2.2 (Service direct to pax) - DAM Arrêté du 6 mai 2014 du MEDDE - Modules 1 et 2



Contenu

- Formation en matière de sécurité pour le personnel assurant directement un service aux passagers dans les locaux réservés aux passagers ;
- Formation à l'encadrement des foules ;
- Engins de sauvetage et plan de lutte ;
- Aide aux passagers ;
- Procédures de rassemblement ;
- Phrases type (en français, anglais, italien) ;
- Limitations du navire ;
- Communication.

Taux de satisfaction : nouveau parcours